



## Simulateur : Calculer les intérêts moratoires des marchés publics

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Permet aux entreprises d'évaluer le montant des intérêts moratoires dus par un acheteur qui, lors de l'exécution d'un marché public, ne respecte pas les délais réglementaires pour payer son fournisseur ou son prestataire.

**⚠ Attention** : cet outil ne peut pas être utilisé pour calculer les intérêts moratoires dus par l'administration fiscale à un contribuable qui, suite à une réclamation, a obtenu :

- un remboursement d'impôt prononcé par une juridiction ou l'administration,
- ou la restitution des sommes versées à titre de garanties en cas de demande de sursis de paiement.

Accéder au  
simulateur

(<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/interets-moratoires>)

Vérfié le 23 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PROFESSIONNELS

- Intérêts moratoires en cas de retard de paiement d'un marché public (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32073>)